

n'osant même pas admettre ces conclusions cependant si logiques, revendiquent la liberté illimitée de la pensée ; la plupart de nos libres penseurs modernes reconnaissent l'existence d'un ordre indépendant de la raison de l'homme et qui est sa règle ; ils se déclarent donc partisans de la liberté de penser prise au sens non absolu mais relatif et restreint.

Nous étudierons, dans un prochain article, le sens exact de cette formule mitigée de la liberté de penser, son étendue réelle et ses conséquences inadmissibles.

ADRESSE DE L'ABBE GENERAL DE L'ORDRE DES CISTERCIENS AU SAINT PERE

Réponse de Léon XIII.

Nous avons annoncé que le R. Père dom Sébastien, abbé général de l'Ordre des Cisterciens réformés, et les abbés et supérieurs des monastères de l'Ordre, réunis à Rome, avaient été reçus en audience par le Souverain Pontife.

Le Rme abbé général a donné lecture de l'adresse suivante au Saint-Père.

« Très Saint-Père.

Convoqués en cette Ville Eternelle par la sollicitude bienveillante et paternelle de Votre Sainteté, les abbés et les supérieurs des monastères de la Trappe ont quitté leurs solitudes lointaines pour obéir avec un filial empressement à la voix aimée du Souverain Pontife. Ici, sous la présidence prudente et pieuse de Son Em. le cardinal Mazzella, délégué de notre Eminentissime Protecteur ; soutenus dans leur zèle religieux par les prévenances maternelles de N. D. du Saint-Rosaire, sous les auspices de laquelle Votre Béatitudo avait placé cette réunion, ils se sont efforcés de répondre avec fidélité aux désirs respectés de Votre Auguste Paternité. Et nous sommes heureux, Très Saint Père, de paraître en ce moment aux pieds de Votre Sainteté, après avoir consommé la fraternelle fusion de nos Congrégations en un seul ordre : celui des Cisterciens Réformés.

Que Dieu soit béni d'avoir favorisé ce grand événement, et de